

INE



CGT Services Publics
de l'Hérault

CGT

nosdroits.cgt34@gmail.com

Le mag

Prime pouvoir d'achat et Edito

◆ La prime pouvoir d'achat

Comme nous vous l'indiquions dans le magazine de septembre, le ministre de la Fonction et de la transformation publiques a instauré **une prime exceptionnelle «pouvoir d'achat» comprise entre 300€ et 800€ versée d'ici la fin de l'année aux agents publics touchant jusqu'à 39 000 € bruts/an.**

Cette prime, de droit pour la Fonction Publique d'Etat (FPE) et la Fonction Publique Hospitalière (FPH), est à la discrétion de l'employeur pour la Fonction Publique Territoriale (FPT) alors même que l'inflation impacte plus durement les territoriaux dont près de 75% sont en catégorie C (les plus basses rémunérations), contre 21% de catégorie C dans l'Etat et 48% dans l'Hospitalière.

Le décret que propose le ministre pour la FPT a été présenté en septembre. Il s'agit d'un décret au rabais, qui témoigne du mépris de l'Etat pour les agents territoriaux ravalés au rang de fonctionnaires de seconde zone.

- En effet, ce décret confirme que nos employeurs ne sont **pas obligés de verser cette prime**, qui s'impose dans les autres versants de la Fonction Publique pour les agents éligibles.

- Les montants de prime pour l'Etat et l'Hospitalière deviennent des plafonds pour la territoriale, comme c'est le cas déjà pour le régime indemnitaire RIFSEEP. Nos employeurs pourront donc nous verser une prime exceptionnelle de 10€, et appeler cela une prime « pouvoir d'achat » !



• Alors que l'Etat s'engage à verser cette prime avant la fin de l'année, au vu de la précarité dans laquelle se trouve certains de ses agents, les collectivités territoriales et établissements publics pourront la verser en plusieurs fois... soit en 2023, en 2024, ou aux calendes grecques !

Il s'agit d'une rupture d'égalité dans la fonction publique et d'une mesure discriminatoire pour les 2 millions de fonctionnaires territoriaux. L'Etat prétend vouloir préserver la libre administration des collectivités. Pourtant, contre cette dernière, le ministère a su imposer sur tout le territoire et à toutes les collectivités un temps de travail à 1607h.... C'est également possible pour la mise en place de la prime. C'est une question de choix et de volonté politique.

La reconnaissance des agentes et agents dans l'accomplissement de leurs missions et de leur engagement au quotidien ne saurait attendre. La CGT exige pour la territoriale la transposition fidèle du décret « prime pouvoir d'achat » tel qu'il a été rédigé au bénéfice des hospitaliers et de l'Etat.

Rendez-vous toutes et tous vendredi 13 octobre 2023, journée de mobilisations et de manifestation en France et en Europe contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires, des pensions et l'égalité femme-homme

MANIFESTATIONS LE 13 OCTOBRE

- Agde 10h30 Moulin des Evêques
- Bédarieux 10h30 Maison des Syndicats
- Béziers 10h30 Bourse du Travail
- Lodève 11h Sous-préfecture
- Ganges 11h30 Place de la Mairie
- Montpellier 11h Place Albert ler
- Lunel 11h30 Place de la République
- Sète 10h30 Place de la Mairie



◆ **EDITO : si vous êtes découragés de venir manifester, cet article est pour vous !**

Après le passage en force de la réforme des retraites, certains pourraient se sentir découragés d'aller manifester...

Et pourtant, la lutte sociale a révélé beaucoup de choses, qui seraient passées inaperçues si Macron avait fait tranquillement sa réforme, par une loi votée au parlement sans contestation dans la rue.

D'abord, la radicalité du gouvernement, qui agit malgré le mouvement social exemplaire, en intersyndicale, massif, avec des chiffres records de mobilisation depuis des décennies, sur plusieurs mois et sans faiblir, soutenu par 75% des français selon les sondages. Le gouvernement agit contre la Rue donc, mais aussi contre la représentation nationale élue par les citoyens, qui n'a pas voté cette réforme passée à coup de 49.3. Ainsi, nous savons maintenant clairement que le gouvernement ne gouverne plus pour le peuple, mais pour les intérêts

privés de quelques uns. Les casserolades, comme les sifflements dans les stades, montrent cette conscientisation des citoyens.

Les intellectuels de gauche qui ont soutenu le mouvement des retraites ont dévoilé les mensonges de l'Etat, comme celui de la retraite minimum à 1200€ pour tous ! Nous ne pouvons plus croire l'Etat, et encore moins quand il nous dit que les caisses sont vides pour le salariat, alors qu'elles sont pleines pour le patronat (204 milliards d'aides publiques aux entreprises en 2019).

Alors oui, le mouvement social est utile, et il nous apprend qu'il va falloir être de plus en plus nombreux et déterminés , si nous voulons nous faire entendre.

LE 13 OCTOBRE, ENSEMBLE, SOYONS TOUTES ET TOUS DANS LA RUE !



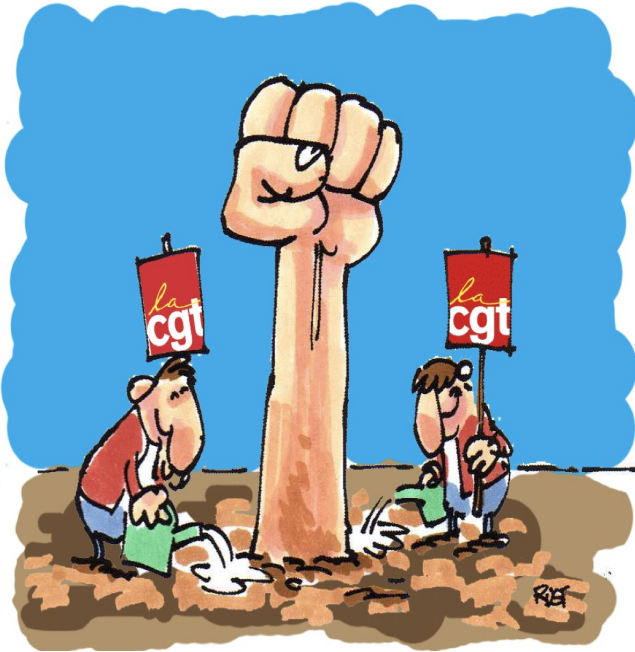
**Contre l'austérité
Pour les salaires**

la cgt
Hérault

**JUSTICE
SOCIALE**

vendredi 13 octobre
 AGDE 10h30 MOULIN DES EVEQUES,
 BEDARIEUX 10h30 MAIS. SYNDICATS, BEZIERS
 10h30 BOURSE DU TRAVAIL, LODEVE 11h00
 SOUS PREFECTURE, GANGES 11h30 PLACE DE
 LA MAIRIE, LUNEL 11h30 PLACE DE LA
 REPUBLIQUE, SETE 10h30 PLACE DE LA MAIRIE,
 MONTPELLIER 11h00 PLACE ALBERT 1er

**NOS RACINES?
LE COMBAT SOCIAL!!!**



**Venez vous
informer!**

Intéressé-e par une adhésion à la CGT ?

Je, soussigné-e, Prénom :
 Né-e le:
 Grade :
 Collectivité :
 Adresse personnelle :
 Tél : Courriel :@.....

souhaite adhérer au syndicat CGT
 Cotisation mensuelle : 1% du salaire mensuel sans les primes
 (ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%)

Date:

Signature:

Retournez ce talon à :

**Ne dites plus :
QUE FAIT
LA CGT ?**

Faites-la !



J'adhère

Fédération des Services Publics
la cgt
 Hérault

Jérôme VIDAL

CONTACT@CGT-TERRITORIAUX34.FR
 06.87.04.03.33